



Ville de Montréal  
Service du personnel  
**Description de tâches**

**Col bleu**

Titre FORMATEUR(TRICE)	Code 601950	Ancien code 014395	Groupe de traitement
---------------------------	----------------	-----------------------	----------------------

**NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION**



Le travail consiste à élaborer, préparer et dispenser des programmes de formation. La personne doit instruire et qualifier les formateurs, les moniteurs-examineurs, les conducteurs ou autres pour fins d'apprentissage, de perfectionnement, de recyclage et de qualification (évaluation). Elle agit également, au besoin, en qualité de moniteur-examineur.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale et selon les procédures établies. Le travail est apprécié par un employé de rang supérieur.

**EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES**

1. Effectue ou participe à l'analyse des besoins de formation et à l'énonciation des objectifs d'apprentissage du programme de formation, conformément aux objectifs opérationnels et à l'analyse des besoins.
2. Développe le plan de cours et définit les notions théoriques et pratiques à enseigner.
3. Élabore et développe le contenu du programme de formation pour les formateurs, les moniteurs-examineurs, les conducteurs ou autres; choisit les méthodes d'apprentissage (didactiques, andragogiques, de formation, etc.) appropriées en fonction des objectifs et du programme de formation.
4. Conçoit, prépare ou obtient les moyens didactiques nécessaires à son travail, tels que les textes, les manuels, les guides, les aides visuelles et audiovisuelles, les véhicules, les appareils, etc.
5. Développe les critères et les outils d'évaluation et de qualification relatifs au programme de formation.
6. Forme les formateurs, les moniteurs-examineurs et autres employés qui auront à retransmettre cette formation et s'assure de la qualité et de l'uniformité de la prestation et de la qualification de la formation.
7. Évalue l'efficacité du programme, le révise et l'adapte au besoin.
8. Agit, à la demande du gestionnaire, en qualité de moniteur-examineur et exécute toutes les attributions qui apparaissent au contenu de cette fonction.

**Vu et approuvé**

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
 <i>F. Rostek</i>	<i>00</i>	<i>06</i>	<i>28</i>	 <i>Raymond Billette</i>

9. Développe un plan d'intervention (cours, clinique, séance d'information, bulletin de service) auprès des formateurs, des moniteurs-examineurs ou autres; fait la mise à jour de la documentation relative aux véhicules et au contenu du cours.
10. Participe, au besoin, aux enquêtes d'accident, de bris anormaux, de mauvaises méthodes d'opération, etc.; effectue la vérification du permis émis par la Société d'assurance-automobile du Québec et la Ville de Montréal.

**Vu et approuvé**

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
<i>F. Postelle</i> <i>Stéphane Lévesque</i>	00	06	28	<i>Raymond Bilodeau</i>

## QUALITÉS REQUISES

### **Bonnes connaissances :**

- . de l'approche systématique à la formation;
- . des méthodes d'apprentissage des adultes en milieu de travail;
- . des possibilités des moyens didactiques;
- . des outils d'évaluation en formation et de leur utilisation;
- . des principes de communication et de l'animation de groupe;
- . de la conduite, des techniques de conduite, de l'opération des véhicules et appareils et des méthodes sécuritaires relatives à leur utilisation lorsque le poste le requiert;
- . des règles de circulation, des dispositions du code de la sécurité routière, des règles de santé et sécurité, des lois et règlements relatifs aux véhicules moteurs;
- . des principes élémentaires de la mécanique.
- . des composantes requises pour la sécurité et le bon fonctionnement des véhicules et appareils et de leurs particularités.

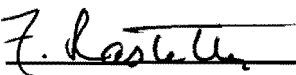
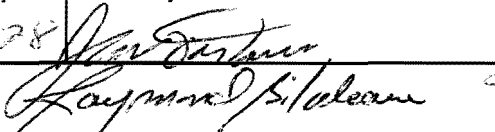
### **Connaissances :**

- . du français parlé et écrit;
- . de l'anglais parlé et écrit.

### **Habilités et aptitudes :**

- . à travailler en équipe;
- . à communiquer et animer un groupe;
- . à l'analyse et la synthèse;
- . à élaborer et préparer des contenus de cours;
- . à donner des cours selon les méthodes reconnues de l'apprentissage des adultes en milieu de travail;
- . à utiliser des moyens didactiques, à évaluer les candidats et à faire subir des tests théoriques et pratiques;

### **Vu et approuvé**

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
	2000	06	28	

- . à utiliser des outils micro-informatiques;
- . à faire preuve de tact et de courtoisie;
- . à préparer des rapports et de la correspondance.

**DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE**

Instruction : Détenir un certificat d'études de niveau secondaire ou un diplôme d'études professionnelles, pertinent à la fonction, d'une institution reconnue par le Ministère de l'éducation.

Expérience : Quelques années en mécanique ou dans l'opération de véhicules et d'appareils ou dans le domaine de l'enseignement des adultes en milieu de travail.

Posséder, au besoin, un permis de conduire valide émis par la S.A.A.Q., classe 1 avec mention M (camion muni de transmission manuelle) et F (camion avec système de freinage pneumatique), pour la conduite de camion-remorque et avoir subi avec succès les examens de conduite administrés par le Centre de formation du Service de l'approvisionnement et du soutien technique.

**Vu et approuvé**

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
<i>F. Pastel</i>	00	06	22	<i>Raymond B. Leduc</i>